

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 04/02/2025 POLE ADMINISTRATIF

PV N° 18

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Guilhem Liobet, Thierry Montané.

Absent(es) et excusé(es) :

Absent :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure.

La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

Rappel :

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les district à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur les dates des vacances scolaires et si il n'y a pas d'autres solutions sur des jours fériés, Pâques, 1 Mai, 8 Mai.

Nos championnats doivent être terminés pour le 18 Mai.

Réglementairement nous vous rappelons qu'il est possible de jouer un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les matchs en retard. .

Seniors féminines interdistricts

Match N°51508.2 journée 10 poule unique : suite arrêté municipal sur le terrain de Verneuil la rencontre **VERNEUIL SUR VIENNE SC (1) – SAINTE FEREOLE SAINT HILAIRE (1)** prévue le 02/02/2025 au stade municipal de Verneuil sur Vienne à 13H00 est **reportée au 23/02/2025 même horaire et même stade.**

Match N°51774.2 journée 10 poule unique : suite arrêté municipal sur le terrain d'Ussel la rencontre **USSEL ES (1) – ISLE JA (1)** prévue le 01/02/2025 au stade d'Eybrail 2 à 19H00 est **reportée au 09/03/2025 à 15H00 sur le même stade.**

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Seniors féminines à 8 D1

Match N°51558.2 journée 11 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **COUZEIX-CHAPTELAT US (1) – BESSINES-MORTEROLLES (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de Couzeix à 10H15 est **reportée au 9/03/2025 même horaire et même stade.**

Match N°51556.2 journée 11 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **LA GENEYTOUSE ESP (1) – OCCITANE FC (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de la Geneytouse à 10H15 est **reportée au 9/03/2025 même horaire et même stade.**

Match N°51565.2 journée 12 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **BOSMIE-CHARROUX ASA (1) – OCCITANE FC (1)** prévue le 02/02/2025 au stade municipal de Bosmie à 10H15 est **reportée au 13/04/2025 même horaire et même stade.**

Match N°51562.2 journée 12 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **E.S.S (1) – COUZEIX-CHAPTELAT US (1)** prévue le 02/02/2025 au stade municipal de Sussac à 10H15 est **reportée au 13/04/2025 même horaire et même stade.**

Seniors féminines à 8 D2

Match N°531460.1 journée 05 D2 poule A : suite arrêté municipal la rencontre **BEAUNE LES MINES US (1) – ENT . ESCLR / USFS (1)** prévue le 02/02/2025 au stade de Beaune les Mines à 10H15 est **reportée au 23/02/2025 même horaire et même stade.**

Match N°53161.1 journée 05 D2 poule B : suite mail de Nexon en date du 30/01/2025 la rencontre **NEXON AS(1) – ORADOUR SYR VAYRES FCC (1)** prévue le 02/02/2025 au stade de Nexon se jouera sur le terrain stabilisé de Nexon à 10H15.

Match N°53147.1 journée 05 D2 poule A : suite arrêté Municipal sur les terrains de Bellac en date du 31/01/25 à 08H48 la rencontre **BELLAC-BERNEUIL-ST JUNIEN LES COMBES (1) – ST VICTURNIEN CA (1)** prévue le 26/01/2025 au stade Jolibois à 10H15 est inversée.

01-02-2025 :ST VICTURNIEN (1) - BELLAC-BERNEUIL-ST JUNIEN LES COMBES (1) à 10H15 au stade de Saint Victurnien.

13-04-2025 : BELLAC-BERNEUIL-ST JUNIEN LES COMBES (1) - ST VICTURNIEN à 10 H15 Stade Jolibois à Bellac.

Match N°53147.1 journée 05 D2 poule A : Suite décision de l'arbitre pour cause de terrain gelé et confirmation par mail du club de St Victurnien CA en date du 02/02/25 à 09H44, la rencontre **ST VICTURNIEN CA - BELLAC-BERNEUIL-ST JUNIEN LES COMBES (1)** prévue le 02/02/2025 au stade de St Victurnien à 10H15 est reportée au **02/03/2025 au stade de St Victurnien à 10H15.**

Seniors Féminines à 8 D3

Match N°53191.1 journée 07 D3 poule unique : suite mail du club d'Eymoutiers AS en date du 01/02/25 déclarant forfait pour la rencontre **Ent FOOT SUD- FEYTIAT-LE PALAIS (1) – EYMOUTIERS AS (1)** prévue le 02/02/2025 au stade municipal du Palais à 10H15, la commission enregistre le résultat suivant : **Ent Foot Sud -Feytiat-Le Palais (1) 3 POINTS 3 BUTS – Eymoutiers AS (1) -1 POINT 0 BUT.**

Le club d'Eymoutiers AS (1) sera débité de la somme de 35€ pour son 1er forfait.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match N°53189.1 journée 07 D3 poule unique : suite mail du club de Séreilhac SC en date du 02/02/25 à 15H44 déclarant que le score indiqué sur la FMI est erroné 3-0 alors que le résultat réel du match est de 3-1 pour la rencontre **M.F.C.L (1) –SEREILHAC S.C (1) du 02/02/2025** au stade du Vigenal à 10H15, après avoir pris contact avec le club de M.F.C.L. celui-ci confirme bien par mail en date du 2-02-2025 à 18H43 auprès du district et du club de Séreilhac que le résultat saisi sur la tablette est erroné et que le score est bien 3-1 pour ce match.

La commission valide le résultat M.F.C.L.(1) 3 buts- SEREILHAC S.C.(1) 1 but.

La commission attire la vigilance du club de Mayotte F.C.L. de bien prendre connaissance des arrêtés municipaux avant de communiquer au club qui doit se déplacer des informations erronées. Cela aurait pu occasionner un forfait du club visiteur qui ne se serait pas déplacé. Nous remercions le club de Séreilhac pour la vigilance dont il a fait preuve pour éviter cette situation.

Match N°53170.2 journée 8 D3 poule unique : accord en entre les clubs, la rencontre **EYMOUTIERS A.S (1) – ST BRICE SUR VIENNE F.C (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal d'Eymoutiers à 10H15 est **avancée au 08/02/2025 toujours sur le stade d'Eymoutiers mais à 16H00.**

Commission technique

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossier de labélisation de vos EFF.

Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze.

Coupe Haute -Vienne U13F : Suite aux arrêtés municipaux sur les différents terrains les rencontres de ½ finale de la coupe Haute-Vienne U13F du 1/02/2025 sont toutes **reportées au 17/05/2025 même stades et même horaires.**

Coupe Haute -Vienne U15F à 8 : Du fait que la rencontre en coupe Nouvelle Aquitaine U15F à 11 Ambazac contre Foot Génération 2000 est reportée au 22/02/2025 et pour ne pas pénaliser l'équipe d'Ambazac, **la commission décide de reporter les rencontres suivantes au 5 Avril à 15H00 :**

- **Ambazac 1 – Isle 1**
- **Isle 2- Ambazac 2**

Les autres rencontres sont maintenues au 22 Février à 15H00.

Pour rappel, le tirage de la coupe Haute-Vienne U13F et U15F à 8, la feuille de match à faire sur FMI.

Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.

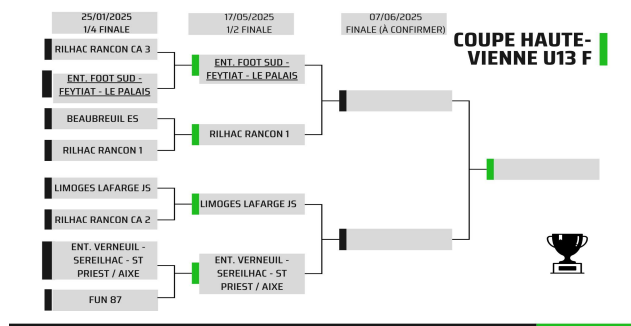
Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée.

Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant de débiter le tour suivant à savoir :

- 17/05/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 pour les U15F.

En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initialement prévue qui sera retenue. La date des finales risque d'être modifiée comme nous en avons parlé lors de notre réunion avec les clubs du 27 janvier au district.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ



Foot animation U11F – U9F – U7F

Programme planifié au 6 janvier pour les U11F :

- 15 février plateau entre équipes féminines au Limoges Foot.
- 15 mars plateau Futsal en mixité.
- 22 mars première journée des plateaux extérieurs en mixité.

Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais.

Afin d'être en règle pour la finale il faudra que ces clubs déclarent au District l'entente.

Sauf avis contraire des clubs d'ici le 31 Janvier 2025 nous engagerons directement les clubs ci-dessus pour ce Challenge (Engagement Gratuit).

N'ayant reçu aucun avis contraire à la date du 2/02/2025, toutes les équipes ci-dessus sont engagées pour le challenge U11F du 7 Juin 2025 au matin. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Coupe seniors

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club US Bessines-Mortierolles demandant une modification de terrain, la rencontre **Ent BESSINES MORTEROLLES-US VEYRAC - SAINT JAL FC (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade de Jean Marie Lafond à Bessines à 15H00, **Se déroulera donc au Mas Martin à Veyrac même jour et même horaire.**

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe Guérétoise ES (1) pour le 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025 la rencontre **ARGENTAT FC (1) - GUERETOISE ES (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade d'Argentat à 15H00 **est reportée au 02/03/2025 à 15H00 au stade Raymond Ducros à Argentat.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe de l'entente des Vergers (1) pour la 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025, la rencontre **Ent DES VERGERS (1) - VERNEUIL SC (1)** prévue le 22/02/2025 sur le stade de Chamberet à 20H00 **est reportée au 01/03/2025 à 20H00 mais sur le stade Jean Nexon à Lubersac** suite demande par FOOTCLUB de l'Entente des Vergers .

Journée féminines du 8 mars 2025

Cette journée sera ouverte à toutes les catégories, des U6F aux seniors.

Pour les catégories U6F-U7F-U8F-U9F-U10F-U11F, seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories même celles évoluant en mixité.

La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à Saint Junien. Pour les catégories, U6F à U9F, nous aurons à notre disposition un gymnase.

La fiche d'inscription est envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le district le 14 janvier et une copie a été remise à toutes les équipes présentes au Futsal des 11 et 12 janvier 2025.

Un retour est demandé pour le 15 Février 2025 dernier délai.

Opération Toutes Foot saison 3

La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 Mai 2025.

Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

CAP JEUNES 2030

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôles pour approfondir avec vous le projet.

Ne pas hésiter à nous contacter ou directement le district.

Informations diverses

RAS

**Le président,
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,
Guilhem Liobet**